

ANNEXE - Gamme tarifaire et conditions d'utilisation des titres au 1er juillet 2018

(Annexe A14B de la convention)

ANNEXE - Gamme tarifaire et conditions d'utilisation des titres au 1er juillet 2018

(Annexe A14B de la convention)

	Tarif	Conditions d'utilisation
Supports		
Carte sans contact NOMINATIVE	5,00 €	Rechargeable pendant 5 ans - Peut contenir jusqu'à 7 PASS simultanément
Carte sans contact DECLARATIVE	5,00 €	Rechargeable pendant 5 ans - Peut contenir jusqu'à 7 PASS simultanément
Carte sans contact ANONYME	5,00 €	Rechargeable pendant 5 ans - Peut contenir jusqu'à 7 PASS simultanément
Clé USB avec mini-carte nominative	15,00 €	Rechargeable pendant 5 ans - Peut contenir jusqu'à 7 PASS simultanément
Ticket sans contact	0,30 €	Anonyme - Rechargeable pendant 1 an - Peut contenir jusqu'à 60 voyages simultanément
Lecteur de carte USB	5,00 €	Nécessaire pour rechargement instantané lors d'un achat sur la e-boutique

Tarif	Carte nominative *	Carte anonyme	Ticket	Conditions d'utilisation	Ayants droits - Profil inscrit dans la carte
-------	--------------------	---------------	--------	--------------------------	--

PASS Voyages		support				
PASS 1 H	1,40 €	x	x	x	Valable 1 heure, correspondance comprise	TOUS les publics
PASS Open Payment	1,40 €				Valable 1 heure, correspondance comprise	Détenteurs d'une carte bancaire Sans Contact
PASS 1 H Dépannage	1,70 €	x	x	x	Valable 1 heure, correspondance comprise Vendu exclusivement à bord des bus	TOUS les publics
PASS Liberté	1,27 €	x			Valable 1 heure, correspondance comprise Formule de post-paiement	TOUS les publics
PASS 10+1	14,00 €	x	x	x	Valable pour 11 déplacements d'une heure, correspondance comprise	TOUS les publics

PASS 10+1 - Tarif réduit	9,35 €	x			Valable pour 11 déplacements d'une heure, correspondance comprise	Détenteurs de la carte "Mutilé de guerre" ou de la carte "Famille nombreuse" SNCF (ou sur présentation du livret de famille)
PASS 50 groupe	35,00 €	x			Valable pour 50 déplacements d'une heure, correspondance comprise pour un groupe minimum de 10 personnes	TOUS les publics
PASS Commerce	0,80 €			x	Valable pour 2 déplacements d'une heure, correspondance comprise	Commerçants adhérant au dispositif

* Clé USB et carte déclarative également

	Tarif	support			Conditions d'utilisation	Ayants droits - Profil inscrit dans la carte
		Carte nominative *	Carte anonyme	Ticket		
Abonnements "courte durée"		support				
PASS 24 H	4,20 €	x	x	x	Valable 24 heures à compter de la première validation	TOUS les publics
PASS 48 H	7,35 €	x	x	x	Valable 48 heures à compter de la première validation	TOUS les publics
PASS 72 H	9,45 €	x	x	x	Valable 72 heures à compter de la première validation	TOUS les publics
PASS Tribu 2	6,30 €	x	x	x	Valable 24 heures pour 2 personnes à compter de la première validation	TOUS les publics
PASS Tribu 3	8,40 €	x	x	x	Valable 24 heures pour 3 personnes à compter de la première validation	TOUS les publics
PASS Tribu 4	9,45 €	x	x	x	Valable 24 heures pour 4 personnes à compter de la première validation	TOUS les publics
PASS Tribu 5	10,50 €	x	x	x	Valable 24 heures pour 5 personnes à compter de la première validation	TOUS les publics
PASS Soirée	2,10 €	x	x	x	Valable de 19 h le jour de validation à 6 h le lendemain	TOUS les publics
PASS 7 jours	13,00 €	x			Voyages pendant 7 jours consécutifs à compter du jour de validation	TOUS les publics
PASS Congrès 24 H (voir grille PASS Congrès)	de 1,45 € à 2,10 €			x	Valable 24 heures à compter de la première validation	Congressistes à partir de 50 participants (tarif dégressif)
PASS Congrès 48 H (voir grille PASS Congrès)	de 2,60 € à 3,70 €			x	Valable 48 heures à compter de la première validation	Congressistes à partir de 50 participants (tarif dégressif)
PASS Congrès 72 H (voir grille PASS Congrès)	de 3,35 € à 4,75 €			x	Valable 72 heures à compter de la première validation	Congressistes à partir de 50 participants (tarif dégressif)

	Tarif	<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <div style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Carte nominative + Carte anonyme</div> <div style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Ticket</div> </div>			Conditions d'utilisation	Ayants droits - Profil inscrit dans la carte
		support				
Abonnements "moyenne et longue durée"						
PASS 26 et + <i>annuel</i>	441,00 €	x			Voyages à volonté du 1er jour du mois x au dernier jour du mois x+11	TOUS les publics
PASS 26 et + <i>mensuel</i>	42,00 €	x			Voyages à volonté du 1er au dernier jour du mois	TOUS les publics
PASS Pro <i>annuel</i>	378,00 €	x			Voyages à volonté du lundi au samedi (jours ouvrés uniquement) du 1er jour du mois x au dernier jour du mois x+11	Salarié d'une entreprise ou d'une administration muni d'un justificatif prouvant son appartenance à l'entité concernée
PASS 18/25 <i>annuel</i>	315,00 €	x			Voyages à volonté du 1er jour du mois x au dernier jour du mois x+11	Etre âgé de 18 à 25 ans (carte d'identité ou passeport)
PASS 18/25 <i>9 mois</i>	240,00 €	x			Voyages à volonté du 1er jour du mois x au dernier jour du mois x+8	Etre âgé de 18 à 25 ans (carte d'identité ou passeport)
PASS 18/25 <i>mensuel</i>	30,00 €	x			Voyages à volonté du 1er au dernier jour du mois	Etre âgé de 18 à 25 ans (carte d'identité ou passeport)
PASS 5/17 <i>annuel</i>	136,50 €	x			Voyages à volonté du 1er jour du mois x au dernier jour du mois x+11	Etre âgé de 5 à 17 ans (carte d'identité ou passeport) <u>ou</u> être lycéen en classe de seconde, première et terminale (établissement et résidence dans l' Agglomération Dijonnaise)

PASS 5/17 - Tarif réduit <i>annuel</i>	31,50 €	x			Voyages à volonté du 1er jour du mois x au dernier jour du mois x+11	Etre âgé de 5 à 17 ans (carte d'identité ou passeport) ou être lycéen en classe de seconde, première et terminale (établissement dans l'Agglomération Dijonnaise) et être issu d'une famille dont le QF est inférieur à 900 € (attestation de paiement CAF du mois en cours ou du mois précédent ou dernier avis d'imposition + relevé mensuel des prestations CAF) et résider dans l'Agglomération Dijonnaise (justificatif du représentant légal)
PASS 5/17 <i>mensuel</i>	13,00 €	x			Voyages à volonté du 1er au dernier jour du mois	Etre âgé de 5 à 17 ans (carte d'identité ou passeport) <u>ou</u> être lycéen en classe de seconde, première et terminale (établissement et résidence dans l' Agglomération Dijonnaise)
PASS 5/17 - Tarif réduit <i>mensuel</i>	3,00 €	x			Voyages à volonté du 1er au dernier jour du mois	Etre âgé de 5 à 17 ans (carte d'identité ou passeport) ou être lycéen en classe de seconde, première et terminale (établissement dans l'Agglomération Dijonnaise) et être issu d'une famille dont le QF est inférieur à 900 € (attestation de paiement CAF du mois en cours ou du mois précédent ou dernier avis d'imposition + relevé mensuel des prestations CAF) et résider dans l'Agglomération Dijonnaise (justificatif du représentant légal)

* Clé USB et carte déclarative également

	Tarif	support			Conditions d'utilisation	Ayants droits - Profil inscrit dans la carte
		Carte nominative *	Carte anonyme	Ticket		
Gamme intermodale		support				
DUO mensuel	82,00 € (part Divia 42,00 €)	x			Voyages à volonté du 1er au dernier jour du mois sur les réseaux Mobigo et Divia	TOUS les publics
DUO 7 jours	27,50 € (part Divia 14,00 €)	x			Voyages pendant 7 jours consécutifs à compter du jour de validation sur les réseaux Mobigo et Divia	TOUS les publics
DUO 24 H	7,20 € (part Divia 4,20 €)	x	x	x	Valable 24 heures à compter de la première validation sur les réseaux Mobigo et Divia	TOUS les publics
PASS Ter + Divia annuel Abonnement Bourgogne - Franche-Comté Ter Bourgogne - Franche-Comté + Divia	selon la destination (part Divia 36,75 €) par mois)	x			Voyages à volonté du 1er jour du mois x au dernier jour du mois x+11 sur le réseau Ter sur un trajet défini et sur tout le réseau Divia	TOUS les publics
PASS Ter + Divia mensuel Abonnement Bourgogne - Franche-Comté Ter Bourgogne - Franche-Comté + Divia	selon la destination (part Divia 36,75 €)	x			Voyages à volonté du 1er au dernier jour du mois sur le réseau Ter sur un trajet défini et sur tout le réseau Divia	TOUS les publics
PASS Ter + Divia 7 jours Abonnement Bourgogne - Franche-Comté Ter Bourgogne - Franche-Comté + Divia	selon la destination (part Divia 11,40 €)	x			Voyages pendant 7 jours consécutifs à compter du jour de validation sur le réseau Ter sur un trajet défini et sur tout le réseau Divia	TOUS les publics
PASS Ter + Divia "- de 26 ans" annuel Abonnement Bourgogne - Franche-Comté Ter Bourgogne - Franche-Comté + Divia	selon la destination (part Divia 26,25 €) par mois)	x			Voyages à volonté du 1er jour du mois x au dernier jour du mois x+11 sur le réseau Ter sur un trajet défini et sur tout le réseau Divia	Etre âgé de moins de 26 ans (carte d'identité ou passeport)

PASS Ter + Divia "- de 26 ans" mensuel Abonnement Bourgogne - Franche-Comté <i>Ter Bourgogne - Franche-Comté + Divia</i>	selon la destination <i>(part Divia 26,25 €)</i>	x			Voyages à volonté du 1er au dernier jour du mois sur le réseau Ter sur un trajet défini et sur tout le réseau Divia	Etre âgé de moins de 26 ans (carte d'identité ou passeport)
PASS Ter + Divia "- de 26 ans" 7 jours Abonnement Bourgogne - Franche-Comté <i>Ter Bourgogne - Franche-Comté + Divia</i>	selon la destination <i>(part Divia 11,40 €)</i>	x			Voyages pendant 7 jours consécutifs à compter du jour de validation sur le réseau Ter sur un trajet défini et sur tout le réseau Divia	Etre âgé de moins de 26 ans (carte d'identité ou passeport)
PASS Ter - Divia Journée TER Bourgogne - Franche-Comté + Ginko + Divia	298,00 € en carnet de 10 <i>(part Divia 45,00 €)</i> 253,00 € si TER + Ginko uniquement	x	x	x	Valable pour un aller-retour en Ter dans la journée avec libre-circulation sur les réseaux Ginko et Divia PASS 24 H fourni par Divia sur présentation du titre Ter	TOUS les publics

* Clé USB et carte déclarative également

	Tarif	Support			Conditions d'utilisation	Ayants droits - Profil inscrit dans la carte
		Carte nominative *	Carte anonyme	Ticket		
Gamme solidaire						
PASS CMU-C mensuel	21,00 €	x			Voyages à volonté du 1er au dernier jour du mois	Bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) ou de l' Aide Médicale de l' Etat (AME) sur présentation du justificatif de la CPAM
PASS 10+1 - CMU-C	7,00 €	x			Valable pour 11 déplacements d'une heure, correspondance comprise	Bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) ou de l' Aide Médicale de l' Etat (AME) sur présentation du justificatif de la CPAM
PASS CMU-C mensuel Demandeur d'emploi	6,00 €	x			Voyages à volonté du 1er au dernier jour du mois	Bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) et demandeurs d'emploi sur présentation du justificatif tous les 4 mois (Attestation loi de finance délivrée par Pôle Emploi)
PASS 18/25 mensuel 50 %	15,00 €	x			Voyages à volonté du 1er au dernier jour du mois	Bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) ou de l' Aide Médicale de l' Etat (AME) ou encore boursier échelon 6 ou 7, et âgé de 18 à 25 ans (carte d'identité ou passeport)
PASS 40 Gratuit	Gratuit sous conditions de ressources	x			Valable pour 40 déplacements d'une heure, correspondance comprise du 1er au dernier jour du mois	Aveugles et accompagnateur voyageant avec lui résidant dans l' Agglomération Dijonnaise
PASS 20 Gratuit	Gratuit sous conditions de ressources	x			Valable pour 20 déplacements d'une heure, correspondance comprise du 1er au dernier jour du mois	Personnes âgées de plus de 65 ans sous condition de ressources ou anciens combattants de plus de 65 ans résidant dans l' Agglomération Dijonnaise

PASS DiviAccès 1H	1,40 €	x			Valable pour un trajet sur le service Diviaccès	Personnes handicapées ou accidentées domiciliées dans l'agglomération dijonnaise et admises à titre temporaire ou définitif par la Commission d'Admission du Grand Dijon
PASS DiviAccès 1H CMU-C	0,70 €	x			Valable pour un trajet sur le service Diviaccès	Personnes handicapées ou accidentées domiciliées dans l'agglomération dijonnaise et admises à titre temporaire ou définitif par la Commission d'Admission du Grand Dijon et bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) ou de l' Aide Médicale de l' Etat (AME) sur présentation du justificatif de la CPAM

* Clé USB et carte déclarative également

	Tarif	Support			Conditions d'utilisation	Ayants droits - Profil inscrit dans la carte
		Carte nominative *	Carte anonyme	Ticket		
DiviaVélo		support				
DiviaVélo 24 h	3,00 €	x				TOUS les publics
DiviaVélo 48 h	5,00 €	x				TOUS les publics
DiviaVélo 7 jours	9,00 €	x				TOUS les publics
DiviaVélo 26 et + [1 mois]	15,00 €	x				TOUS les publics
DiviaVélo 26 et + [3 mois]	30,00 €	x				TOUS les publics
DiviaVélo 26 et + [6 mois]	50,00 €	x				TOUS les publics
DiviaVélo 26 et + [9 mois]	65,00 €	x				TOUS les publics
DiviaVélo 26 et + [12 mois]	80,00 €	x				TOUS les publics
DiviaVélo 15-25 [1 mois]	11,25 €	x				Etre âgé de 15 à 25 ans (carte d'identité ou passeport)
DiviaVélo 15-25 [3 mois]	22,50 €	x				Etre âgé de 15 à 25 ans (carte d'identité ou passeport)
DiviaVélo 15-25 [6 mois]	37,50 €	x				Etre âgé de 15 à 25 ans (carte d'identité ou passeport)
DiviaVélo 15-25 [9 mois]	48,75 €	x				Etre âgé de 15 à 25 ans (carte d'identité ou passeport)
DiviaVélo 15-25 [12 mois]	60,00 €	x				Etre âgé de 15 à 25 ans (carte d'identité ou passeport)
DiviaVélo Abonné et Diviavélo CMU-C [1 mois]	7,50 €	x				Abonnés Divia Bus et Tram ou bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) ou de l' Aide Médicale de l' Etat (AME) <i>sur présentation du justificatif de la CPAM</i>
DiviaVélo Abonné et Diviavélo CMU-C [3 mois]	15,00 €	x				Abonnés Divia Bus et Tram ou bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) ou de l' Aide Médicale de l' Etat (AME) <i>sur présentation du justificatif de la CPAM</i>

DiviaVélo Abonné et Diviavélo CMU-C [6 mois]	25,00 €	x				Abonnés Divia Bus et Tram ou bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) ou de l' Aide Médicale de l' Etat (AME) sur présentation du justificatif de la CPAM
DiviaVélo Abonné et Diviavélo CMU-C [9 mois]	32,50 €	x				Abonnés Divia Bus et Tram ou bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) ou de l' Aide Médicale de l' Etat (AME) sur présentation du justificatif de la CPAM
DiviaVélo Abonné et Diviavélo CMU-C [12 mois]	40,00 €	x				Abonnés Divia Bus et Tram ou bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) ou de l' Aide Médicale de l' Etat (AME) sur présentation du justificatif de la CPAM
VéloStation			support			
VéloStation gratuit	Gratuité	x				détenteurs d'un abonnement Diviavélo sur toute la durée de de l'abonnement, d'un abonnement annuel ou illico
VéloStation annuel	10,00 €	x				TOUS les publics
VéloStation mensuel	1,00 €	x				TOUS les publics

* Clé USB et carte déclarative également

	Tarif	Support			Conditions d'utilisation	Ayants droits - Profil inscrit dans la carte
		Carte nominative *	Carte anonyme	Ticket		
DiviaVélodi		support				
DiviaVélodi 24 h	1,50 €				Utilisation du service DiviaVélodi pendant 24 h avec la première 1/2 h gratuite et les 1/2 h supplémentaires à 2 €	TOUS les publics - Détenteurs d'une carte bancaire (y compris Abonnés Divia Bus et Tram)
DiviaVélodi 7 jours	7,00 €				Utilisation du service DiviaVélodi pendant 7 jours consécutifs avec la première 1/2 h gratuite et les 1/2 h supplémentaires à 2 €	TOUS les publics - Détenteurs d'une carte bancaire (y compris Abonnés Divia Bus et Tram)
DiviaVélodi mensuel	10,00 €	x			Utilisation du service DiviaVélodi du premier au dernier jour du mois avec la première 1/2 h gratuite et les 1/2 h supplémentaires à 2 €	TOUS les publics
DiviaVélodi annuel	30,00 €	x			Utilisation du service DiviaVélodi pendant 12 mois (du premier jour du mois x au dernier jour du mois x+11) avec la première 1/2 h gratuite et les 1/2 h supplémentaires à 2 €	TOUS les publics
DiviaVélodi mensuel - Abonné	7,00 €	x			Utilisation du service DiviaVélodi du premier au dernier jour du mois avec la première 1/2 h gratuite et les 1/2 h supplémentaires à 1 €	Abonnés Divia Bus et Tram
DiviaVélodi annuel - Abonné	25,00 €	x			Utilisation du service DiviaVélodi pendant 12 mois (du premier jour du mois x au dernier jour du mois x+11) avec la première 1/2 h gratuite et les 1/2 h supplémentaires à 1 €	Abonnés Divia Bus et Tram

* Clé USB et carte déclarative également

	Tarif	Carte nominative *			Ticket	Conditions d'utilisation	Ayants droits - Profil inscrit dans la carte
		Carte nominative *	Carte anonyme	Ticket			
PASS Bus et Tram Opérations Commer		support					
PASS Foire	1,70 €	x	x	x	Valable 24 heures à compter de la première validation à l'occasion de la Foire Gastronomique - vendu avec une entrée à la Foire	TOUS les publics	
PASS Tribu Noël	3,50 €	x	x	x	Valable 24 heures pour 1 à 5 personnes à compter de la première validation du début des festivités de Noël au centre-ville jusqu'à la fin des vacances scolaires	TOUS les publics	
PASS Courtoisie	2,10 €			x	Valable 24 heures à compter de la première validation - donné par les garagistes à leurs clients	Garagistes adhérant au dispositif	
City Pass	3,90 € (+ 0,30 € de support soit 4,20 € payé)			x	Valable 24 heures à compter de la première validation - vendu par les hôtels à leurs clients et par l'Office de Tourisme (également à l'EVI, à l'Agence Divia)	TOUS les publics ainsi qu' Hôtels et Office de Tourisme adhérant au dispositif	

* Clé USB et carte déclarative également

Durée de validité	Prix en fonction du nombre de cartes		
	De 50 à 149*	de 150 à 499 (-15 % tarif de base)	500 et plus (-30 % tarif de base)
PASS 24 h Congrès	2,10 €	1,80 €	1,45 €
PASS 48 h Congrès	3,70 €	3,15 €	2,60 €
PASS 72 h Congrès	4,75 €	4,05 €	3,35 €

* tarif de base : 50 % du tarif des PASS 24 h (4,20 €), 48 h (7,35 €) et 72 h (9,45 €)

Commande nécessaire pour les organisateurs 15 jours au plus tard avant le début de l'évènement.

Quand le nombre de participants est inférieur à 50, les titres de la gamme tarifaire "grand public" s'appliquent (PASS 24 h, PASS 10+1...).

A14D_TARIFICATION DU SERVICE PUBLIC DE STATIONNEMENT EN VOIRIE

Au regard des emplacements visés par l'arrêté municipal en date du 24 novembre 2017 réglementant le stationnement payant sur le territoire de la Ville de Dijon, les tarifications ciblées selon les catégories d'automobilistes sont définies comme suit :

1. Tarification des « résidents »

Résidents du secteur « centre-ville » :

- forfait journalier : 2 €
- forfait mensuel : 25 €

Résidents des autres secteurs [Gare Nord, Gare Sud, Montchapet, Allées du Parc, ou autres secteurs à venir...] :

- forfait journalier : 1 €
- forfait mensuel : 10 €

Afin de bénéficier de cette tarification spécifique, les résidents doivent justifier de leur appartenance au secteur par les documents suivants :

- *une imposition à la taxe d'habitation si ils résident à leur domicile depuis plus d'une année*
- *un bail de location ou un acte de vente si ils résident à leur domicile depuis moins d'une année*
- *une carte grise du véhicule qui doit être aux mêmes nom et adresse de leur domicile*

Des attributions exceptionnelles peuvent toutefois être délivrées au cas par cas, notamment pour les étudiants qui doivent fournir leur carte d'étudiant en cours de validité si la carte grise ne correspond pas aux critères mentionnés précédemment.

2. Tarification des professionnels mobiles en intervention.

Application de ces dispositions à compter du 1^{er} septembre 2018 :

- a) Pour les artisans et professionnels suivants : Plombiers, vitriers, serruriers, antennistes, désinfection, dératisation et désinsectisation, voitures écoles des agences auto-écoles situées en zone payante.

Installateur, réparateur et mainteneur de : matériel frigorifique, d'ascenseurs et monte-charges, de climatisation et chaufferie, de matériel électronique et d'électroménager, de surveillance, d'électricité et de gaz, de miroiterie, professionnels de couverture, de zinguerie, et de charpente.

- Forfait mensuel de 40 € par véhicule ou forfait annuel de 400€ par véhicule, donnant droit à une durée quotidienne illimitée de stationnement, dans l'amplitude du stationnement payant, après identification dudit véhicule à l'horodateur ou sur une application de paiement dématérialisée dédiée

Afin de bénéficier de cette tarification spécifique les professionnels énumérés ci-avant devront remplir un dossier de demande et justifier des éléments suivants :

- Code APE (activité principale exercée) qui permet d'identifier la branche d'activité principale de l'entreprise ou du travailleur indépendant ;
- Extrait Kbis immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS), qui atteste l'existence juridique de l'entreprise et donne une information vérifiée qui fait foi ;
- copie de la carte grise au nom des justificatifs indiqués ci-dessous ;
- copie de l'attestation d'assurance véhicule à usage professionnel.

Des attributions exceptionnelles peuvent toutefois être délivrées au cas par cas. Ces demandes spécifiques seront traitées périodiquement par une commission ad hoc composée d'élus, de techniciens et de représentants de professionnels.

b) Pour les professions médicales ou paramédicales suivantes : les médecins, les masseurs-kinésithérapeutes, les podologues, les aides-soignants, les services de transports spécialisés assis, les services d'hospitalisation à domicile, les services d'aides à domicile :

- Forfait annuel de 150 € par véhicule, donnant droit à une heure gratuite de stationnement, après chaque identification dudit véhicule à l'horodateur ou sur une application de paiement dématérialisée dédiée

Afin de bénéficier de cette tarification spécifique, les professionnels énumérés ci-avant devront remplir un dossier et justifier des éléments suivants :

Pour les médecins :

- copie de la carte grise au nom des justificatifs indiqués ci-dessous ;
- copie de l'attestation d'assurance véhicule à usage professionnel ;
- copie de la carte de l'ordre des médecins et relevé SNIR (Système National Inter-Régimes) de l'année n ou n-1.

Pour les masseurs-kinésithérapeute, aides-soignants, podologues :

- copie de la carte grise au nom des justificatifs indiqués ci-dessous ;
- copie de l'attestation d'assurance véhicule à usage professionnel ;
- copie du bordereau de cotisation à l'URSSAF et relevé SNIR (Système National Inter-Régimes) de l'année n ou n-1.

Pour les TAP (transports assis professionnalisés) :

- copie de la carte grise au nom des justificatifs indiqués ci-dessous ;
- copie de l'attestation d'assurance véhicule à usage professionnel ;
- copie de l'attestation de la CPAM avec le n° de conventionnement.

Pour les services d'hospitalisation à domicile :

- copie de la carte grise au nom de l'établissement de santé
- copie de l'attestation d'assurance du véhicule à usage professionnel
- copie de l'autorisation de l'Agence Régionale de Santé

Prestataires de services à domicile :

- copie de la carte grise au nom des justificatifs indiqués ci-dessous
- copie de l'attestation d'assurance véhicule à usage professionnel
- copie de l'attestation de l'employeur spécifiant que l'employé(e) utilise son véhicule personnel dans le cadre de son activité professionnelle si tel est le cas ;
- copie de l'agrément administratif de l'association ou de l'entreprise

Des attributions exceptionnelles peuvent toutefois être délivrées au cas par cas. Ces demandes spécifiques seront traitées périodiquement par une commission ad hoc composée d'élus, de techniciens et de représentants de professionnels.

c) Pour les infirmier(e)s et les sages femmes :

- Forfait annuel de 100 € par véhicule, donnant droit à une heure gratuite de stationnement, après chaque identification dudit véhicule à l'horodateur ou sur une application de paiement dématérialisée dédiée

Afin de bénéficier de cette tarification spécifique, les infirmiers et les sages femmes doivent remplir un dossier de demande et justifier des éléments suivants :

- copie de la carte grise au nom des justificatifs indiqués ci-dessous
- copie de l'attestation d'assurance véhicule à usage professionnel
- copie du bordereau de cotisation à l'URSSAF et relevé SNIR (Système National Inter-Régimes) de l'année n ou n-1.

Des attributions exceptionnelles peuvent toutefois être délivrées au cas par cas. Ces demandes spécifiques seront traitées périodiquement par une commission ad hoc composée d'élus, de techniciens et de représentants de professionnels.